



Conseil représentatif
des Institutions juives
de France



Association française
des Victimes du Terrorisme

Paris, le 19 juillet 2022

***Lettre ouverte à Monsieur le Président de la
République Emmanuel Macron***

Monsieur le Président de la République,

Vous recevrez cette semaine à l'Élysée le représentant de l'autorité palestinienne, Monsieur Mahmoud Abbas.

Dans ce contexte, le Crif et l'Association française des Victimes du Terrorisme tiennent à rappeler que la dynamique de collaboration que vous souhaitez impulser auprès de l'Autorité palestinienne doit aussi avoir pour objectif de poursuivre et de juger tout individu suspecté ou identifié comme ayant participé à une entreprise terroriste, quelle que soit l'organisation visée.

Pour les victimes, l'impératif de justice s'accommode mal d'une application à géométrie variable. Cela est particulièrement vrai pour l'attentat terroriste contre la France, à caractère antisémite, du 09 août 1982, qui a frappé Paris en son cœur lorsqu'un commando prit pour cible le restaurant Jo Goldenberg, rue des Rosiers. Six personnes ont été tuées et vingt-deux autres blessées. Il aura fallu plus de trente ans d'instruction et la pugnacité des enquêteurs et du juge anti-terroriste Marc Trévidic pour que des suspects soient identifiés et que des mandats d'arrêt soient émis à leur encontre.

Aujourd'hui, justice n'est toujours pas rendue.

L'Autorité palestinienne, comme la Jordanie, persistent à rejeter les demandes d'extradition formulées par la justice française au mépris du principe *aut dedere aut judicare*.

Face à cette situation, comment ne pas comprendre le sentiment d'incompréhension et d'impuissance qui anime les victimes ?

Leur demande est la moindre des compensations que peut offrir notre République : l'accès à la justice et à l'émergence de la vérité. Nous demandons, conformément au droit, que les personnes mises en cause dans l'attentat de la rue des Rosiers soient extradées afin qu'elles soient entendues par le juge français en charge du dossier Régis Pierre.



Conseil représentatif des institutions juives de France
39 rue Broca - 75005 Paris, France
Tel 01 42 17 11 11
www.crif.org – infocrif@crif.org
association 1901



Association française des Victimes du Terrorisme
Tel : +33 1 41 05 00 10
www.afvt.org - contact@afvt.org
Association loi 1901 - N° SIRET 513 481 424 00028 –
Code activité 9499Z

Crif

Afvt

Il reviendra ensuite à la justice de se prononcer sur l'implication ou non de ces personnes.

Au nom des victimes de l'attentat de la rue des Rosiers et de leurs familles, nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président, de bien vouloir mettre en œuvre tout ce qui est en votre pouvoir pour que justice puisse leur être rendue.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Francis Kalifat
Président du Crif



Pierre François Ikias
Président de l'Afvt



Copies :

Mme Catherine Colonna, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Mme Frédérique CALANDRA, Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes